

CONDITIONS PARTICULIERES - FORFAIT LOCAL ET NATIONAL ILLIMITE

1 § Objet

Les présentes conditions particulières sont applicables au service d'UVTEL intitulé " Forfait local et national illimité ".

Sauf dispositions contraires prévues par les présentes, le Client demeure soumis aux Conditions générales du Service UVTEL.

2 § Description du Forfait local et national illimité et tarification:

Le Client ayant souscrit au Forfait local et national illimité n'est facturé que 0,643 euros par jour et par ligne inscrite, soit un prix forfaitaire de 19,29 euros par mois, payable à la fin de chaque mois, pour l'intégralité de ses appels locaux et nationaux (hors mobiles, numéros courts, numéros spéciaux et commençant par 017, Internet, messageries, services de cartes prépayées, abonnement à la ligne téléphonique; hors système de bonification et offres promotionnelles ; hors autres conditions particulières propres à chaque opérateur).

Le Forfait local et national illimité est exclusivement réservé à l'usage privatif du Client et ne peut à aucun moment être utilisé par le Client à des fins lucratives, commerciales ou professionnelles, sous peine de l'application par UVTEL des dispositions prévues au paragraphe 4.2.

§ 3 Durée

Sans préjudice des dispositions prévues au paragraphe 4, le Forfait local et national illimité est souscrit pour une durée indéterminée.

§ 4 Résiliation / suspension

§ 4.1 A l'initiative du Client

Dans les 7 jours francs suivant la souscription au Forfait local et national illimité (conformément aux dispositions de l'article L. 121-25 du Code de la Consommation) ou à tout moment ultérieurement, le Client pourra renoncer au Forfait local et national illimité ou le résilier par l'envoi d'un email (info.fr@uvtc.net), d'un fax (0805 113 715, appel gartuit) ou d'un courrier postal (LR-AR à notre siège social : UVTEL TIMPIECE, LDA Avenida Calouste Gulbenkian, n°3 1°andar sala 118 9000-011 Funchal, Madère Portugal / ou courrier simple à UVTEL 54-56 Avenue Hoche 75008 Paris).

La durée moyenne du traitement de la demande est de 2 à 5 jours. Le Forfait local et national illimité est résilié à compter du jour suivant la date du traitement effectif de la demande qui est communiquée au Client. Le Client demeure soumis au parfait règlement des montants dus jusqu'au jour du dernier appel passé par notre réseau. A la date de résiliation, le montant dû par le Client au titre du Forfait pour le mois en cours, est calculé au prorata temporis, sur la base de 0,643 euros par jour.

Si toutefois, dû à des problèmes techniques, les appels continuent à être acheminés par UVTEL, ils seront facturés. Nous n'annulerons pas ces appels. Nous demandons donc au client, de vérifier, par mesure de sécurité, avec le nouvel opérateur que tous ses appels passent bien par chez eux. Si le client fait une demande auprès d'un autre opérateur, la dernière présélection annulera la précédente.

A défaut de précision, la résiliation ne porte que sur le Forfait local et national illimité, les communications étant alors facturées aux tarifs UVTEL habituels, disponibles sur le Site.

En cas de modification de base tarifaire par le client, du produit standard au produit forfait ou inversement, Uvtel effectuera ce changement de manière rétroactive. Le client sera ainsi facturé depuis le 1er jour du mois en cours sur la base demandée.

Le forfait ne sera résilié qu'avec la demande explicite du client à nos services. Le client devra impérativement nous communiquer son souhait de stopper son forfait, sans quoi il continuera à lui être facturé, indépendamment de ses appels.

§ 4.2 A l'initiative de UVTEL

UVTEL se réserve le droit de suspendre ou de résilier de plein droit le Forfait local et national illimité, en cas d'usage abusif de ce service par le Client (plusieurs communications simultanées, branchement d'un serveur vocal sur la ligne, consommation manifestement anormale par le nombre d'appels et/ou la durée des communications) et/ou d'usage à des fins commerciales, professionnelles ou lucratives (par exemple activités de télévente ou de jeux en lignes). Dans ce cas, UVTEL facturera au Client l'ensemble des appels de sa dernière facturation aux tarifs UVTEL habituels, disponibles sur le Site.

Sans préjudice du droit du Client de résilier le Service, UVTEL se réserve la possibilité, au terme de la première année d'exécution, de résilier le Forfait local et national illimité et de facturer les communications locales et nationales conformément aux prix publics et aux Conditions générales d'UVTEL en vigueur disponibles sur le Site. UVTEL en informera le Client moyennant le respect d'un préavis de 30 jours.

§ 5 Modifications

Dans un but d'amélioration du service et de manière à en faire profiter pleinement le client, UVTEL réactualise régulièrement les termes des présentes Conditions afin de prendre en compte toute évolution légale, juridique et/ou technique. Dans cette optique, les Conditions en ligne prévalent sur les Conditions imprimées.

Le client se tiendra au courant des éventuelles modifications apportées aux Conditions qu'il pourra consulter sur le site <http://www.uvtel.com>.

A défaut de résiliation de sa part dans les conditions prévues par l'article précédent, il sera réputé avoir accepté ces modifications.